

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

### CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU : 5 mars 2018

Présents : Mmes LAGACHERIE et PALLEC, Mrs FRISONI. SANCHEZ. LAURENS

Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 18h30

Approbation du compte rendu du 12 février 2018.

Monsieur le Maire demande d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- remboursement de frais repas pour réunion bourg centre

Accord à l'unanimité du conseil municipal

| ORDRE DU JOUR   | INFORMATIONS APORTEES   | PROPOSITIONS/<br>DECISIONS ADOPTEES |
|---|---|-------------------------------------|
| Remboursement<br>frais repas  | Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de l'étude de revitalisation Bourg-centre, Madame CALMELS a assisté à une réunion et nous devons lui rembourser le repas qu'elle a avancé à la Chaum'hier pour un montant de 13,80 €.   | Pour 5                              |
| Prêt relais<br>subvention et TVA<br>pour travaux<br>d'urgence de<br>confortement<br>rochers | Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que pour financer les travaux d'urgence de renforcement de rochers au dessus de la RD 44, il est opportun de recourir à un prêt relais pour la TVA d'un montant de 19700 € et pour les subventions d'un montant de 79000 € soit un total de 98700 €<br>Il expose l'offre du CREDIT AGRICOLE<br>Montant du prêt relais subvention : 79 000 €<br>Durée : 24 mois in fine<br>Périodicité : annuelle<br>Taux d'intérêt : Taux fixe à 1,15 % l'an<br>Frais de dossier : 0.10 % du montant<br>Modalités de remboursement anticipé : Autorisé, sans pénalité, tout remboursement anticipé pourra être partiel ou total, sous réserve du préavis requis au contrat.<br>Garantie : Cession de créances (Loi DAILLY) notifiées sur subventions au titre de la DETR et du Conseil Départemental 31.<br>Montant du prêt relais FCTVA : 19 700 €<br>Durée : 24 mois<br>Périodicité : annuelle<br>Taux d'intérêt : Taux fixe à 1,15 % l'an<br>Frais de dossier : 50 €<br>Déblocage des fonds sur présentation de factures. | Pour : 5                            |

|  |  |                          |
|--|--|--------------------------|
| Réhabilitation de l'église                               | Les services de l'ATD sont en train d'élaborer les documents du marché d'appel d'offre.  |                          |
| Demande de subvention remplacement matériel informatique | Le matériel informatique des secrétariats devient obsolète, il est nécessaire de le changer. Des devis ont été demandés.<br>Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de faire des demandes de subvention.   | Pour : 5                 |
| Entretien du barrage du Riu sec                          | Monsieur le Maire fait lecture de la convention entre les communes d'Arlos et de Saint-Béat pour définir l'entretien du barrage du Riu Sec et demande au conseil municipal de l'autoriser à signer cette convention.<br><br>L'entreprise SARL Pyrénées environnement a présenté un devis de 14800 € HT soit 17760 € TTC pour des travaux de curage de la plage de dépôt.                           | Pour : 5<br><br>Pour : 5 |
| Subventions associations                                 | M. le Maire indique que l'Association des commerçants, artisans et professionnels libéraux de Saint-Béat sollicite une aide de 300 euros afin d'organiser une exposition de voitures anciennes.  | Pour : 5                 |
| Questions diverses                                       | - Un exercice d'évacuation sera organisé le 6 mars 2018.<br>- Vignettes CRIT AIR<br>- Turbines extraction d'air fonctionnent 7 minutes toutes les heures : signaler ces nuisances sonores<br>Le Maire souhaite que le volume soit réduit avant l'ouverture du tunnel<br>- organisation des bureaux de vote pour les élections législatives<br>- maisons sur pilotis dans les zones inondables<br>- |                          |

Fin de séance à 19h10